

Un **exemple** fictif
de projet éducatif
et de plan de réussite
d'une école en santé

La réussite éducative,
la santé et le bien-être
à l'école primaire LAJOIE

École
en
santé

Le présent document a été préparé par un groupe de travail mandaté par le comité national d'orientation École en santé, qui est composé de représentants de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux et de la Table de concertation nationale en promotion et en prévention (TCNPP).

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL :

Lyne Arcand, médecin-conseil, Direction de santé publique de Laval, INSPQ

Christiane Joncas, spécialiste en sciences de l'éducation,
Direction de l'adaptation scolaire, MELS

Catherine Martin, agente de planification, INSPQ

Yvon Rodrigue, spécialiste en sciences de l'éducation, MELS

COLLABORATION SPÉCIALE :

Charles Choinière, spécialiste en sciences de l'éducation, MELS

Annie Tardif, spécialiste en sciences de l'éducation, MELS



Table des matières

INTRODUCTION	1
1 LE PORTRAIT DE L'ÉCOLE : UN APERÇU	3
2 LE PROJET ÉDUCATIF	6
3 LE PLAN DE RÉUSSITE	8
Orientation 1 : Placer l'élève au centre de ses apprentissages	8
Orientation 2 : Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire	12
Orientation 3 : Développer l'estime de soi de l'élève	18
4 LE CALENDRIER ANNUEL POUR TROIS ANS	24
5 L'ÉVALUATION DU PLAN DE RÉUSSITE	30
 FIGURE 1	
Actions du plan de réussite de l'école Lajoie et liens avec l'approche École en santé	22



Introduction

L'équipe-école a décidé de poser un regard nouveau sur son projet éducatif et son plan de réussite. Les données déjà disponibles ont été utilisées et une attention particulière a été apportée aux facteurs clés de la réussite, du bien-être et de la santé. Un état de situation détaillé a été réalisé, mais seuls les principaux éléments sont présentés dans le présent document.

UN TRAVAIL DE CONCERTATION

Le choix des orientations, des objectifs et des actions concrètes à mettre en œuvre est le résultat d'un travail de concertation réalisé par le comité École en santé mis sur pied à partir d'un comité déjà existant dans l'école. Le conseil d'établissement et l'équipe-école ont été parties prenantes de la démarche à toutes les étapes du processus (validation, approbation).

LA COMPOSITION DU COMITÉ ÉCOLE EN SANTÉ

- La direction
- Trois enseignants dont l'éducateur physique
- Un représentant du service de garde
- Un parent siégeant également au conseil d'établissement
- Un intervenant social du Centre de santé et de services sociaux (CSSS)
- Un intervenant de la Maison de la famille du quartier
- Un orthopédagogue

Le comité École en santé a examiné l'état de situation déjà réalisé par l'école dans le cadre de son projet éducatif et de son plan de réussite et l'a complété par des éléments portant plus spécifiquement sur la santé, le bien-être, les actions de promotion et de prévention déjà en place. Il a ensuite procédé au choix de priorités et d'actions à maintenir ou à développer. Les élèves ont été consultés dans le cadre de ces travaux.

LE CHOIX DES PRIORITÉS ET DES ACTIONS

Le choix des priorités a été effectué selon la hiérarchie proposée dans le guide à la section 6.3.1, c'est-à-dire :

- Les besoins de base d'abord;
- Les besoins physiques et psychologiques de sécurité ensuite;
- L'alimentation et l'activité physique;
- Toutes les autres situations préoccupantes (ex. : intimidation, violence, drogue, grossesses à l'adolescence), en fonction de critères de pertinence, d'importance et de faisabilité;
- Les services préventifs.

Le choix des actions a été effectué en respectant les repères proposés dans le guide à la section 6.3.2, c'est-à-dire :

- Un parti pris pour les jeunes;
- Le développement de diverses compétences;
- Des actions sur plusieurs facteurs clés, à plusieurs niveaux et en partenariat;
- Des actions décroisées;
- Des actions appropriées.

MISE EN GARDE...

Les actions retenues peuvent paraître trop nombreuses dans cet exemple de projet éducatif et de plan de réussite d'une École en santé. Il s'agit bien sûr d'une fiction et nous avons choisi un large éventail d'actions afin d'illustrer au mieux plusieurs possibilités.

SUR UNE BASE TRIENNALE

Le projet éducatif et le plan de réussite étant le résultat d'une démarche dans laquelle l'ensemble des partenaires a été impliqué, ils deviennent des outils précieux pour agir en cohérence et en cohésion. Ils ont été élaborés sur une base **triennale**. Toutefois, ils revêtent un caractère évolutif pour tenir compte des changements qui surviendront inévitablement au fil des ans. Le volet évaluation prévu dans la mise en œuvre du plan de réussite permettra d'ajuster les actions et d'apporter les correctifs nécessaires. Des indicateurs ont été développés à cet égard.

AU-DELÀ DU PROJET ÉDUCATIF ET DU PLAN DE RÉUSSITE

Le projet éducatif et le plan de réussite contiennent les orientations et les actions pour lesquelles l'école, les jeunes, les familles, le CSSS et les autres partenaires ont choisi de se **mobiliser collectivement**, en priorité, peu importe leur rôle ou les fonctions qu'ils occupent. Par ailleurs, l'équipe-école va poursuivre son travail en respectant le Programme de formation de l'école québécoise et les programmes des services éducatifs complémentaires. Ainsi, divers facteurs clés qui ne font pas l'objet d'une orientation spécifique du projet éducatif seront abordés à l'intérieur du curriculum (domaines généraux de formation, domaines d'apprentissage, compétences transversales) au moment approprié du développement du jeune.

* Ce document est une illustration de l'approche École en santé telle que proposée dans le document intitulé *École en santé : Pour la réussite éducative, la santé et le bien-être des jeunes - Guide à l'intention du milieu scolaire et de ses partenaires*, gouvernement du Québec, 2005.

Le portrait de l'école : un aperçu

Afin d'élaborer le projet éducatif et le plan de réussite de l'école, l'équipe-école, de concert avec le conseil d'établissement, a procédé à une collecte de renseignements sur :

- a. Les caractéristiques de l'école;
- b. L'état de la réussite scolaire;
- c. Les caractéristiques du milieu;
- d. L'état de la santé et du bien-être des élèves;
- e. Les ressources et les principales activités déjà en place.

Divers moyens ont été utilisés : consultation de données locales et régionales, consultation de personnes clés, utilisation de questionnaires. Voici un aperçu des résultats.

Les élèves ont été consultés sur ce qui leur apparaissait le plus important pour leur réussite, leur santé et leur bien-être par le biais d'un remue-méninges réalisé dans chaque classe. Ils sont associés autant que possible à toute la préparation et la réalisation des activités prévues au plan de réussite.

L'ÉCOLE

L'école accueille 325 élèves du préscolaire à la 6^e année.

- Cinquante-deux pour cent d'entre eux fréquentent le service de garde.
- L'équipe-école compte 1 directeur, 17 enseignants, 4 membres du personnel des services éducatifs complémentaires, le personnel du service de garde, une secrétaire, un concierge.
- Une amorce de collaboration existe entre le personnel du service de garde et le reste du personnel scolaire.
- Le personnel est dynamique au sein de cette équipe-école à la recherche de nouveautés pour faciliter le progrès des enfants; la collaboration y est réelle.
- Le climat est généralement harmonieux entre les enseignants et les élèves.

- La collaboration avec les parents est mince et ce sont souvent les mêmes parents qui s'impliquent.
- Certains enseignants éprouvent le besoin d'être accompagnés pour le changement de pratiques amené par le renouveau pédagogique.
- Plusieurs projets ont été réalisés à tous les cycles afin de permettre aux élèves de développer les compétences prévues au Programme de formation de l'école québécoise.
- Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont peu exploitées dans l'enseignement.
- L'organisation de la cour d'école est inadéquate; elle ne permet pas de rendre les jeunes plus actifs lors des récréations; l'aménagement physique présente des lacunes en ce qui a trait à la sécurité.
- Pour une forte proportion d'enfants, l'accessibilité à des installations et à de l'équipement sportif ainsi qu'à des activités de loisirs est réduite.
- Quatorze élèves ayant des troubles de comportement sont intégrés dans des classes régulières.

LA RÉUSSITE

Les indicateurs nationaux fournis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport fournissent les données suivantes concernant la situation des élèves au regard du retard à chacun des cycles :

- Proportion des élèves âgés de 6 ans à l'entrée du 1^{er} cycle : 96 %.
- Proportion des élèves âgés de 8 ans à l'entrée du 2^e cycle : 90 %.
- Proportion des élèves âgés de 10 ans à l'entrée du 3^e cycle : 87 %.
- Quatre-vingt-cinq pour cent des élèves qui passent au secondaire sont âgés de 12 ans ou moins.

LE MILIEU

- L'école est située en milieu urbain.
- Quarante pour cent des élèves vivent dans des familles à faible revenu.
- L'indice de défavorisation reconnu à l'école est de 9, 10 étant l'indice le plus élevé selon la carte de la population scolaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Le taux de monoparentalité est de 52 %.
- Environ 30 élèves sont absents ou en retard chaque jour.
- Le tissu social du quartier est dense; en plus du CSSS qui offre certains services à l'école, de nombreux organismes sont présents dans la communauté (voir ressources et principales activités déjà en place).

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

- Près de 40 % des élèves ne déjeunent pas à la maison.
- Soixante pour cent des élèves qui ne déjeunent pas à la maison bénéficient des petits déjeuners.
- Les dîners se déroulent dans les classes (70 % des enfants dînent à l'école).
- On observe un problème de violence et d'intimidation. Il y a des tensions et certains comportements violents entre les petits et les grands dans la cour d'école.
- Une forte proportion d'élèves a une faible estime de soi (donnée obtenue par l'analyse du milieu à partir d'une échelle de mesure reconnue).
- Il y a une problématique liée au respect de l'environnement (ex. : mauvaise hygiène des lieux).
- Il y a un taux élevé de maladies contagieuses (ex. : gastro-entérite, poux).

LES RESSOURCES ET PRINCIPALES ACTIVITÉS DÉJÀ EN PLACE

- Il existe dans l'école un concours du balai d'or (propreté des classes), une équipe de handball, le projet Fluppy au préscolaire et en 1^{re} année (programme de développement des habiletés sociales comportant un volet en classe, un suivi individuel d'un enfant éprouvant des difficultés au niveau des habiletés sociales, un volet auprès des parents de cet enfant); l'organisme de participation des parents (OPP) est en place.
- En collaboration avec un organisme assurant la sécurité alimentaire du quartier, l'école offre des petits déjeuners aux enfants dont les parents en font la demande; ce service est cependant sous-utilisé (utilisé par 60 % des enfants qui ne déjeunent pas à la maison).
- Plusieurs organismes du quartier offrent des activités et des services aux jeunes et aux familles, par exemple : accompagnement scolaire; soutien familial et entraide; clubs sportifs et de loisirs; comptoirs d'entraide; cuisines collectives; entreprises communautaires (informatique, restauration, aide à domicile, clinique d'impôts); groupe local du Front commun des assistés sociaux; comité de logement. Les services ne sont pas toujours connus des familles. La concertation avec l'école est présente avec certains organismes, mais représente toujours un défi.
- Le CSSS s'implique avec la Maison de la famille et l'école dans l'animation d'activités de soutien aux habiletés parentales. Il collabore avec l'école pour le déploiement du programme Fluppy.
- Le CSSS déploie divers services préventifs dans l'école, notamment l'immunisation, le contrôle des maladies infectieuses, les services dentaires préventifs.
- Des services éducatifs complémentaires sont offerts aux élèves dans l'école par, notamment, un orthopédagogue à temps plein, un technicien en éducation spécialisée à temps plein, une psychologue à raison de 1,5 jour par semaine et un animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire à raison d'une journée par deux semaines.

Le projet éducatif

Le projet éducatif de l'école Lajoie vise à offrir à tous ses élèves un environnement éducatif stimulant et des conditions propices au développement des compétences qui assureront leur réussite éducative sur le plan de la qualification, de la socialisation et de l'instruction.

Il a été élaboré dans le respect des valeurs qui le sous-tendent : l'autonomie, le goût de l'effort, le respect de soi, des autres et de l'environnement, la tolérance et la justice. Il se traduit par trois grandes orientations se déclinant en plusieurs objectifs.

Il repose sur un principe majeur : intensifier la collaboration entre l'école, la famille et la communauté. Ce principe se reflète dans chacune des orientations et dans chacun des objectifs et il comporte les dimensions suivantes :

- Améliorer la communication entre les parents et l'école;
- Encourager et reconnaître la participation des parents à la vie de l'école et au suivi scolaire de leur enfant, et prévoir des modalités de soutien à la participation;
- Collaborer avec la communauté afin de répondre aux besoins des familles et des jeunes;
- Favoriser la participation des élèves à la vie de la communauté, à des activités sociales, culturelles, sportives par le biais de projets et de partenariats avec des organismes de la communauté.

Dans l'esprit d'École en santé, une collaboration soutenue est établie avec le CSSS. En plus de dégager un intervenant social pour faire partie du comité École en santé et accompagner l'école dans la démarche tout au long de l'année, le CSSS apporte une contribution spécifique dans la mise en œuvre de plusieurs actions liées aux diverses orientations du projet éducatif.

Plusieurs des actions mises en œuvre pour répondre aux objectifs d'une orientation particulière répondent en même temps à d'autres objectifs. Lorsque, dans les tableaux de la prochaine section, on fait référence aux autres objectifs auxquels répond une action, on illustre les liens qui existent entre les actions.

Projet éducatif

Orientations	Objectifs
1 Placer l'élève au centre de ses apprentissages	1.1 Faire vivre à l'élève des situations d'apprentissage variées et des projets signifiants visant le développement de compétences prévues au Programme de formation de l'école québécoise 1.2 Fournir l'aide appropriée aux élèves qui rencontrent des difficultés dans leur parcours scolaire 1.3 Intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les situations d'apprentissage et les projets
2 Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire	2.1 Mettre en place une gestion participative de l'école et de la classe afin de promouvoir des relations harmonieuses entre tous 2.2 Favoriser l'accès à une alimentation adéquate 2.3 Favoriser un mode de vie actif 2.4 Aménager une cour d'école sécuritaire 2.5 Accroître le respect de l'environnement
3 Développer l'estime de soi de l'élève	3.1 Mettre en place les conditions propices au développement du sentiment de sécurité de l'élève (règles) 3.2 Mettre en place les conditions propices au développement de l'identité de l'élève (forces, vulnérabilités) 3.3 Mettre en place les conditions propices au développement du sentiment d'appartenance de l'élève (solidarité avec son groupe, son école) 3.4 Mettre en place les conditions propices au développement du sentiment de compétence sociale et scolaire de l'élève

Le plan de réussite

Dans les tableaux suivants, on trouve, pour chaque orientation et chaque objectif, les principales actions pour trois ans et les indicateurs qui y sont associés. Les facteurs clés touchés par les actions sont indiqués à gauche et les compétences transversales, au bas des tableaux.

Orientation 1 : Placer l'élève au centre de ses apprentissages

Objectif 1.1 : Faire vivre à l'élève des situations d'apprentissage variées et des projets signifiants visant le développement de compétences prévues au Programme de formation de l'école québécoise

LES ACTIONS VISANT LES JEUNES DOIVENT LES AMENER À :

- Faire connaître leurs goûts et leurs intérêts de façon claire et en utilisant un vocabulaire approprié
- Contribuer au travail collectif en prenant une part active à l'organisation et à la réalisation de projets
- Développer des compétences à travailler en équipe et à coopérer
- Participer à l'élaboration de leur portfolio

CONTRIBUTION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX :

- Soutien aux enseignants et au personnel scolaire dans les projets, les situations d'apprentissage et les activités éducatives
- Soutien à la collaboration école-famille-communauté

Principales actions pour 3 ans		Indicateurs
Environnement pédagogique	Perfectionnement des enseignants sur des approches permettant à l'élève d'être actif dans le développement de ses propres compétences : • pédagogie par projets • apprentissage coopératif • implantation du portfolio	• Nombre d'enseignants qui ont participé aux formations • Nombre de formations offertes
	Élaboration de situations d'apprentissage selon les intérêts et les styles d'apprentissage des élèves, en tenant compte des divers objectifs du plan de réussite (ex. : habitudes de vie, estime de soi, environnement) : lien avec les objectifs 1.3, 2.2, 2.3, 2.5 et 3.2	• Degré de participation des élèves aux situations d'apprentissage proposées
Compétence sociale	Mise en place d'un système de parrainage pour les nouveaux enseignants	• Nombre de nouveaux enseignants qui participent au système de parrainage
	Implantation du portfolio	• Nombre de classes qui ont travaillé avec le portfolio pour chaque année • Nombre de parents qui participent aux rencontres de présentation des portfolios par les enfants
Estime de soi	Participation des parents aux projets des élèves et aux expositions et contribution des organismes de la communauté : lien avec les objectifs 1.3, 2.1, 2.3, 3.2 et 3.3	• Nombre de parents qui participent aux projets et qui sont présents lors d'expositions • Nombre de sollicitations effectuées par le conseil d'établissement et l'organisme de participation des parents (OPP) auprès des parents
Structurer son identité		Mettre en œuvre sa pensée créatrice
		Exploiter les TIC
		Communiquer de façon appropriée

Orientation 1 : Placer l'élève au centre de ses apprentissages

Objectif 1.2 : Fournir l'aide appropriée aux élèves qui rencontrent des difficultés dans leur parcours scolaire

LES ACTIONS VISANT LES JEUNES DOIVENT LES AMENER À :

- Reconnaître les difficultés qu'ils rencontrent et demander de l'aide lorsqu'ils en ont besoin
- Utiliser les stratégies qui leur sont proposées pour résoudre des problèmes et s'organiser de façon efficace
- Participer activement à la recherche de solutions pouvant les aider à progresser
- Prendre une part active à la rencontre préparatoire de leur plan d'intervention

CONTRIBUTION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX :

- Collaboration pour l'élaboration de plans de services individualisés pour les élèves qui rencontrent également des difficultés d'ordre psychosocial ou physique
- Soutien à l'organisation et à la réalisation d'ateliers de soutien aux habiletés parentales de la Maison de la famille : soutien particulier aux parents des enfants qui éprouvent des difficultés

	Principales actions pour 3 ans	Indicateurs
Environnement pédagogique	Identification de solutions par les élèves qui rencontrent des difficultés, en collaboration avec les enseignants de l'équipe-cycle, le personnel des services éducatifs complémentaires, la direction de l'école et leurs parents	• Nombre d'élèves en difficulté pour lesquels des solutions ont été identifiées
	Accompagnement des parents dont l'enfant bénéficie d'un plan d'intervention afin de faciliter leur participation à son élaboration	• Nombre de parents ayant participé à l'élaboration du plan d'intervention de leur enfant
	Diffusion d'information sur les services d'accompagnement offerts aux parents d'enfants vivant des difficultés	• Moyens de diffusion utilisés • Fréquence de la diffusion
Compétence sociale	Organisation de cafés pédagogiques (échanges d'idées sur des solutions aux besoins différenciés des élèves, sur l'intervention rapide auprès d'élèves en difficulté; présentation de documents ministériels; invitation d'experts de la commission scolaire, de la direction régionale du MELS ou d'une université); prévoir le remplacement des enseignants qui préparent les cafés	• Nombre et thèmes des cafés pédagogiques • Nombre d'enseignants et de professionnels des services éducatifs complémentaires qui participent aux cafés
Estime de soi	Ateliers de soutien aux habiletés parentales : lien avec les objectifs 2.1 et 3.4	• Nombre de parents participants • Nombre d'organismes de la communauté qui offrent les ateliers
	Conférences de l'Association PANDA pour les parents d'enfants avec des troubles déficitaires de l'attention	• Dates et nombre de parents participants
	Rencontre de l'école et des organismes concernés sur les élèves bénéficiant d'un plan de services individualisé	• Date de la rencontre
	Structurer son identité	Mettre en œuvre sa pensée créatrice
	Résoudre des problèmes	Communiquer de façon appropriée

Orientation 1 : Placer l'élève au centre de ses apprentissages

Objectif 1.3 : Intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les situations d'apprentissage et les projets

LES ACTIONS VISANT LES JEUNES DOIVENT LES AMENER À :

- Se responsabiliser progressivement face à leurs apprentissages
- Connaître les objets, les concepts, le vocabulaire, les procédures et les techniques propres aux TIC
- Explorer l'apport des TIC à une tâche donnée (situation d'apprentissage)
- Reconnaître leurs réussites et leurs difficultés dans l'utilisation des TIC et chercher les améliorations possibles dans leur manière de faire

COLLABORATION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX :

- Expertise-conseil pour l'élaboration des situations d'apprentissage intégrant les facteurs clés liés à la santé et au bien-être

Principales actions pour 3 ans		Indicateurs
Environnement communautaire Environnement familial Environnement pédagogique Habitudes de vie Compétence sociale Estime de soi	Perfectionnement des enseignants sur les TIC	• Nombre d'enseignants participants et date de la rencontre
	Élaboration de situations d'apprentissage et de projets sur les habitudes de vie et sur l'environnement qui intègrent des TIC et expérimentation avec la collaboration des parents lorsque possible : lien avec les objectifs 1.1, 2.2, 2.3 et 2.5	• Nombre d'enseignants qui utilisent les TIC dans les situations d'apprentissage
	Présentation des travaux des élèves lors des rencontres de parents et lors d'expositions : lien avec les objectifs 1.1, 2.1, 3.2 et 3.3	• Nombre de présentations et nombre de parents participants
	Sondage sur l'accessibilité à un ordinateur en milieu familial, sur son utilisation et sur les besoins de formation des parents, préparé par la Maison de la famille en collaboration avec l'école	• Taux de participation au sondage
	Amélioration de l'accessibilité à un ordinateur (ex. : modalités de prêt de locaux, plages horaires facilitant l'utilisation de l'ordinateur dans les locaux de l'organisme) et offre de formation aux parents par la Maison de la famille	• Nombre de parents ayant accès à un ordinateur, avant et après le sondage • Nombre de parents qui participent à la formation
Structurer son identité		Mettre en œuvre sa pensée créatrice
		Exploiter les TIC
		Communiquer de façon appropriée

Orientation 2 : Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire

Objectif 2.1 : Mettre en place une gestion participative de l'école et de la classe afin de promouvoir des relations harmonieuses entre tous

LES ACTIONS VISANT LES JEUNES DOIVENT LES AMENER À :

- Développer leur sens des responsabilités
- Reconnaître l'importance de respecter les règles de conduite et les mesures de sécurité pour vivre dans un environnement sain et harmonieux
- Se familiariser avec la négociation et la démarche de résolution de problèmes
- S'engager dans l'action, participer à la prise de décision, se familiariser avec le processus démocratique
- Agir dans un esprit de coopération et de solidarité

CONTRIBUTION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX :

- Soutien à l'organisation et à la réalisation d'ateliers de soutien aux habiletés parentales offerts par la Maison de la famille. À travers ces ateliers, un souci constant sera apporté pour faire les liens avec le projet éducatif, le plan de réussite et toutes les actions mises en œuvre à l'école (ex. : saines habitudes de vie, sécurité, respect de l'environnement, gestion pacifique des conflits). Les parents seront encouragés à accompagner leurs enfants et à participer à leur cheminement de diverses façons (ex. : implication à l'école; suivi scolaire; accompagnement scolaire; participation aux projets; recours aux services; renforcement des actions à la maison) et ils seront soutenus dans leurs efforts
- Soutien de l'intervenant du CSSS pour l'action sur la compétence sociale : expertise-conseil, implication dans la mise en place d'un projet de médiation par les pairs

Principales actions pour 3 ans		Indicateurs
Environnement familial	Identification par l'enseignant et ses élèves, dès septembre, de règles de fonctionnement claires et réalistes pour la classe : lien avec l'objectif 3.1	• Nombre d'enseignants qui ont défini des règles de fonctionnement avec les élèves
	Appropriation et application des règles de conduite et des mesures de sécurité dans la classe et dans l'école, dans un souci de cohérence entre la classe, l'école, le service des dîneurs et le service de garde : lien avec l'objectif 3.1	• Moyens de diffusion utilisés pour faciliter l'appropriation des règles • Moyens pédagogiques utilisés dans la classe pour faciliter l'appropriation des règles de conduite et des mesures de sécurité • Moyens de contrôle prévus pour vérifier l'application des règles
Environnement social et pédagogique	Envoi de communiqués aux parents et aux organismes de la communauté afin de faire connaître les règles et mesures et de solliciter leur collaboration en vue d'une application cohérente; présentation faite par les enfants lors d'une rencontre des parents en septembre	• Dates des envois
	Mise en place du conseil de coopération dans les classes	• Pourcentage de classes ayant mis en place le conseil de coopération
Compétence sociale	Mise en place du conseil des élèves au 3 ^e cycle	• Composition du conseil des élèves et dates des rencontres
	Mise en place du projet de médiation par les pairs avec les élèves du 3 ^e cycle, en collaboration avec la Maison de la famille et l'intervenant du CSSS : lien avec les objectifs 2.5 et 3.4	• Date du démarrage • Noms des responsables • Liste des objectifs et des activités
Estime de soi	Ateliers de soutien aux habiletés parentales offerts par la Maison de la famille, en collaboration avec l'intervenant du CSSS : lien avec les objectifs 1.2 et 3.4	• Calendrier • Nombre de parents participants
	Poursuite du déploiement du programme Fluppy	• Nombre de classes ayant bénéficié du volet Classe • Nombre d'enfants ayant bénéficié du volet Individuel • Nombre de parents ayant bénéficié du volet Parents
Exercer son jugement critique		Résoudre des problèmes
		Coopérer
		Communiquer de façon appropriée

Orientation 2 : Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire

Objectif 2.2 : Favoriser l'accès à une alimentation adéquate

LES ACTIONS VISANT LES JEUNES DOIVENT LES AMENER À :

- Établir un lien entre les saines habitudes de vie et la réussite, la santé et le bien-être
- S'alimenter sainement et en quantité suffisante
- Se familiariser avec la préparation de repas et de collations saines

Ces actions sont complétées et renforcées auprès des parents en les informant judicieusement et en les impliquant dans des activités de nutrition à l'école et dans la communauté.

CONTRIBUTION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX :

- Expertise-conseil en matière de saines habitudes de vie fournie par le CSSS (infirmière ou nutritionniste) en collaboration avec l'éducateur physique de l'école
- Soutien aux enseignants et au personnel des services éducatifs complémentaires pour l'élaboration et la réalisation de situations d'apprentissage et d'activités en rapport avec les saines habitudes de vie
- Collaboration pour des ateliers de cuisine
- Soutien à la mobilisation du milieu scolaire et de la communauté autour des saines habitudes de vie

	Principales actions pour 3 ans	Indicateurs
Environnement communautaire	Réalisation de situations d'apprentissage en rapport avec l'alimentation et les autres habitudes de vie tout au long de l'année : lien avec les objectifs 1.1, 1.3 et 2.3	• Nombre de situations d'apprentissage sur l'alimentation et thèmes choisis
	Transmission aux parents d'une information accessible et pertinente sur les saines habitudes de vie en faisant les liens avec ce que les enfants apprennent en classe : lien avec l'objectif 2.3 Présentation de l'information sous forme de bulletin réalisé par les élèves, dans le cadre d'objectifs pédagogiques en français et en technologies de l'information et de la communication (TIC) : lien avec l'objectif 1.3	• Date de sortie du bulletin
Environnement familial	Offre de petits déjeuners et aussi de dégustations et d'ateliers de cuisine dispensés par un organisme assurant la sécurité alimentaire du quartier, impliquant des parents bénévoles et le CSSS	• Nombre d'élèves inscrits aux petits déjeuners • Nombre de parents bénévoles • Nombre de déjeuners, dégustations et ateliers de cuisine offerts
Habitudes de vie	Application de la politique alimentaire de la commission scolaire	• Moyens de contrôle de l'application • Nombre de mesures mises en place
	Mise en œuvre de cuisines collectives pour les parents de l'école qui le requièrent : lien avec l'objectif 2.5	• Noms des responsables • Nombre de parents inscrits • Fréquence des activités
	Exploiter l'information	Structurer son identité
	Exercer son jugement critique	Coopérer

Orientation 2 : Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire

Objectif 2.3 : Favoriser un mode de vie actif

LES ACTIONS VISANT LES JEUNES DOIVENT LES AMENER À :

- Adopter un mode de vie actif
- Respecter un bon équilibre entre le temps passé devant un écran (télévision, jeux vidéo, ordinateur) et les moments actifs
- Établir un lien entre l'activité physique et les autres habitudes de vie et la réussite, la santé et le bien-être

CONTRIBUTION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX :

- Expertise-conseil en matière de saines habitudes de vie, d'organisation et d'aménagement de la cour d'école, ainsi que de la pratique sécuritaire des sports et loisirs
- Collaboration avec l'éducateur physique

	Principales actions pour 3 ans		Indicateurs				
Environnement familial	Réalisation de situations d'apprentissage en rapport avec l'activité physique et les autres habitudes de vie tout au long de l'année : lien avec les objectifs 1.1, 1.3 et 2.2		• Nombre de situations d'apprentissage sur l'activité physique et thèmes choisis				
	Transmission aux parents d'une information accessible et pertinente sur les saines habitudes de vie en faisant les liens avec ce que les enfants apprennent en classe : lien avec l'objectif 2.2 Présentation de l'information sous forme de bulletin réalisé par les élèves, dans le cadre d'objectifs pédagogiques en français et en technologies de l'information et de la communication (TIC) : lien avec les objectifs 1.3 et 2.2		• Date de sortie du bulletin				
Environnement physique	Invitation des parents au cours d'éducation physique, à des activités sportives pour les parents et les enfants, en collaboration avec les organismes de la communauté		• Nombre de parents participants				
	Organisation de récréations actives adaptées aux saisons et animées par les élèves du 3 ^e cycle supervisés par le professeur d'éducation physique		• Nombre de récréations actives planifiées et organisées • Nombre d'élèves du 3 ^e cycle impliqués				
Habitudes de vie	Soutien à l'équipe de handball de l'école (accessibilité du gymnase, assistance aux matchs, entraînement)		• Type de soutien offert par l'école, les parents et la communauté				
	Prêt de locaux à des organismes communautaires pour l'organisation d'activités sportives en dehors des heures de classe (soirs et fins de semaine)		• Calendrier des locaux et des activités • Liste des organismes responsables				
Comportements sains et sécuritaires	Devoirs actifs à chaque mois pour les élèves (ex. : marche, danse, jogging)		• Nombre de devoirs actifs demandés par mois				
	Encouragement des enfants à aller à l'école à pied ou à vélo si cela est possible et sécuritaire (ex. : fournir des supports pour les vélos à l'école)		• Nombre d'enfants qui marchent ou viennent à l'école en vélo au cours d'une semaine, l'automne, l'hiver ou le printemps				
Exploiter l'information		Structurer son identité		Exercer son jugement critique		Coopérer	

Orientation 2 : Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire

Objectif 2.4 : Aménager une cour d'école sécuritaire

LES ACTIONS VISANT LES JEUNES DOIVENT LES AMENER À :

- Adopter un comportement sécuritaire dans la cour d'école en tout temps (le matin, pendant les récréations, le midi, lors des sorties ou des activités parascolaires)
- Reconnaître l'importance de respecter les règles de conduite et les mesures de sécurité pour vivre dans un environnement sain et harmonieux

CONTRIBUTION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX :

- Expertise-conseil dans l'aménagement de la cour d'école. À cet égard, le guide *Mieux vivre ensemble dans la cour d'école* servira à la planification et à l'élaboration des actions
- Soutien pour la mobilisation de certains organismes de la communauté

	Principales actions pour 3 ans	Indicateurs
Environnement physique Comportements sains et sécuritaires Compétence sociale	Planification, avec le conseil d'établissement et en collaboration avec la communauté (ex. : municipalité, marchands), de l'aménagement de la cour d'école pour remédier aux lacunes identifiées; implication des élèves tout au long du processus (ex. : remue-méninges, concours de dessin)	• Nouveau plan d'aménagement • Liste des collaborateurs
	Mise en application du plan	• Calendrier de réalisation
	Accueil des parents et embellissement de la cour d'école	• Nombre de parents qui participent à l'embellissement de l'école • Liste des activités d'embellissement
	Jumelage de petits avec des grands qui devront veiller sur eux pendant les heures de classe et en dehors de celles-ci	• Nombre de duos formés pendant une année
	Structurer son identité	Coopérer

Orientation 2 : Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire

Objectif 2.5 : Accroître le respect de l'environnement

LES ACTIONS VISANT LES JEUNES DOIVENT LES AMENER À :

- Se responsabiliser par rapport au respect de l'environnement social et physique dans la classe, l'école et la communauté
- Reconnaître la contribution qu'ils peuvent apporter pour protéger les ressources du milieu
- Poser des gestes concrets à l'école, à la maison, dans la communauté

CONTRIBUTION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX :

- Collaboration à la réalisation de certaines activités
- Soutien aux enseignants et au personnel scolaire : fournir des outils, de l'expertise-conseil
- Soutien à la collaboration école-famille-communauté : favoriser les liens avec les parents pour renforcer les actions

	Principales actions pour 3 ans	Indicateurs
Environnement communautaire Compétence sociale Environnement physique Environnement social	Poursuite du concours du balai d'or pour la classe la plus propre, chaque semaine, avec la collaboration du concierge	• Liste des classes ayant reçu le balai d'or pendant une année
	Participation au réseau des écoles vertes Brundtland par la réalisation de projets :	• Brève description du projet retenu
	• projet de réduction de la consommation de matériel (ex. : impression recto verso);	• Montant de la subvention obtenue
	• projet de réutilisation des biens (ex. : œuvres faites de matériaux recyclés)	
	• projet de recyclage des produits (ex. : compostage)	
	• projet de redistribution des ressources (ex. : cuisines collectives pour les familles qui le requièrent) : lien avec l'objectif 2.2	
	• projet de restructuration des systèmes économiques (ex. : sensibilisation au commerce équitable)	
	• projet de réévaluation des systèmes de valeurs (ex. : activités de résolution pacifique des conflits, projet de médiation par les pairs) : lien avec les objectifs 2.1 et 3.4	
	Résoudre des problèmes	Exercer son jugement critique
	Mettre en œuvre sa pensée créatrice	Coopérer

Orientation 3 : Développer l'estime de soi de l'élève

NOTES

- L'estime de soi et la compétence sociale se situent en toile de fond de toutes les actions de promotion et de prévention. L'attitude des personnes significatives auprès des jeunes est déterminante en ce qui a trait à ces facteurs.
- Diverses actions contribuant au développement de l'estime de soi sont communes à d'autres orientations du projet éducatif. En fait, on contribue au développement de l'estime de soi à travers toutes les interventions et interactions quotidiennes.
- Il importe de se préoccuper de l'estime de soi du personnel qui intervient auprès des jeunes et de porter attention aux parents à cet égard.
- Il faut profiter des différentes activités et des projets mis en œuvre dans le plan de réussite pour permettre aux élèves de développer toutes les facettes de l'estime de soi (sentiment de sécurité, sentiment d'identité, sentiment d'appartenance, sentiment de compétence sociale et sentiment de compétence scolaire). Plusieurs de ces facettes font d'ailleurs partie des compétences prévues au Programme de formation de l'école québécoise. Il faut faire des liens avec les projets existants.

Objectif 3.1 : Mettre en place les conditions propices au développement du sentiment de sécurité de l'élève

LES ACTIONS VISANT LES JEUNES DOIVENT LES AMENER À :

- Développer leur confiance en eux
- Être à l'aise de poser des questions, se sentir confiants pour expérimenter de nouvelles choses et relever des défis
- Développer leur sens des responsabilités
- Reconnaître l'importance de respecter les règles de conduite et les mesures de sécurité pour vivre dans un milieu sain et sécuritaire
- Comprendre que le respect des règles de fonctionnement en classe contribue à un climat agréable et propice à l'apprentissage dans le plaisir et le respect

Principales actions pour 3 ans		Indicateurs
Estime de soi Compétence sociale Environnement social et pédagogique	Identification avec les élèves de règles de fonctionnement claires et réalistes, cohérentes avec les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'école : lien avec l'objectif 2.1	• Liste des règles de fonctionnement
	Signature, par les parents, du code de vie comprenant les règles de conduite et les mesures de sécurité	• Nombre de parents qui ont signé
	Soutien de l'OPP dans l'application des règles et mesures	• Liste des moyens utilisés par l'OPP pour sensibiliser les parents
Structurer son identité		Exercer son jugement critique
		Mettre en œuvre sa pensée créatrice

Orientation 3 : Développer l'estime de soi de l'élève

Objectif 3.2 : Mettre en place les conditions propices au développement de l'identité de l'élève

LES ACTIONS VISANT LES JEUNES DOIVENT LES AMENER À :

- Reconnaître leurs forces et les exploiter
- Reconnaître leurs limites et les surmonter
- Développer une image réaliste d'eux-mêmes et un sentiment de valeur personnelle
- Sentir que chacun a sa place, une place unique et importante

	Principales actions pour 3 ans	Indicateurs
Habitudes de vie	Utilisation d'une grille d'autoévaluation de l'élève concernant ses forces et ses vulnérabilités, adaptée à chaque cycle et appliquée en collaboration avec les parents	• Nombre d'enseignants qui utilisent une grille d'autoévaluation de l'élève
Environnement social et pédagogique	Mises en situation, jeux de rôles, productions orales et écrites qui « parlent de moi », en classe, en rapport avec les situations d'apprentissage sur les habitudes de vie ou l'environnement : lien avec les objectifs 1.1, 1.3, 2.2, 2.3 et 2.5	• Nombre d'activités « qui parlent de moi » et liste des thèmes abordés
	Affichage dans un coin de la classe des devoirs, dessins, examens, travaux ou autres productions dont les élèves sont fiers : lien avec les objectifs 2.2, 2.3 et 2.5	• Pourcentage de classes ayant réalisé un coin « affichage »
	Activités de reconnaissance du personnel et des parents	• Dates de la tenue de ces activités
Compétence sociale	Invitation aux parents à venir témoigner en classe de leurs intérêts, passions, cheminements, expériences de vie et de travail, loisirs	• Nombre de témoignages entendus par classe
Estime de soi	Exposition des réalisations des enfants dans des lieux publics, spectacles, événements de reconnaissance : lien avec les objectifs 1.1 et 1.3	• Dates de la tenue d'événements communautaires au cours desquels les travaux et les talents des enfants sont mis en valeur
	Structurer son identité	Exercer son jugement critique
		Mettre en œuvre sa pensée créatrice

Orientation 3 : Développer l'estime de soi de l'élève

Objectif 3.3 : Mettre en place les conditions propices au développement du sentiment d'appartenance de l'élève

LES ACTIONS VISANT LES JEUNES DOIVENT LES AMENER À :

- Reconnaître leur appartenance à une collectivité
- Manifester une ouverture à la diversité culturelle
- Prendre conscience que leurs attitudes et leurs comportements entraînent des réactions chez les autres; prendre conscience que les attitudes et les comportements des autres peuvent avoir une influence sur eux
- Être fiers de leur groupe, de leur classe et de leur école
- Avoir le goût d'aller à l'école

	Principales actions pour 3 ans	Indicateurs
Environnement social et physique	Création d'un environnement propice à la tolérance : mettre régulièrement en valeur les intérêts, les habiletés et les différences des individus et favoriser les liens (ex. : discussions sur les similitudes et les différences); créer un tableau mettant en vedette un élève différent chaque semaine; se servir des réalisations en rapport avec les situations d'apprentissage et les actions liées aux autres orientations du projet éducatif : lien avec les objectifs 2.2, 2.3, 2.5 et 3.2	• Nombre d'activités qui favorisent la tolérance
Compétence sociale	Développement chez les élèves d'un sentiment de fierté à l'endroit de leur classe, de leur école : activités réparties tout au long de l'année et adaptées selon les cycles, par exemple : participer au concours du balai d'or; trouver un nom, un emblème, un slogan; organiser une soirée surprise; décorer la classe; déjeuner ensemble dans la classe; faire des activités ludiques dans l'école en dehors des heures de classe et encourager l'équipe de handball de l'école : lien avec les objectifs 2.5, 2.3 et 2.2	• Nombre d'activités qui favorisent la fierté
Estime de soi	Accompagnement des enfants par les parents lors des activités de classe, des sorties sociales et culturelles diverses : lien avec les objectifs 1.1, 1.3 et 2.3	• Liste des activités lors desquelles les parents ont accompagné leurs enfants • Nombre de parents accompagnateurs
	Structurer son identité	Exercer son jugement critique
	Mettre en œuvre sa pensée créatrice	Coopérer

Orientation 3 : Développer l'estime de soi de l'élève

Objectif 3.4 : Mettre en place les conditions propices au développement du sentiment de compétence sociale et de compétence scolaire de l'élève

D'autres actions mises en œuvre pour répondre à certaines orientations du projet éducatif contribuent au développement de la compétence sociale. C'est le cas notamment du conseil de coopération, du conseil d'élèves, de la médiation par les pairs, de l'application cohérente de règles de conduite et de mesures de sécurité, du travail en équipe, de l'enseignement coopératif et de la pédagogie par projets.

LES ACTIONS VISANT LES JEUNES DOIVENT LES AMENER À :

Compétences sociales :

- Faire des choix et prendre des décisions
- Assumer la responsabilité de leurs actes
- Atteindre des buts qu'ils se sont fixés

Compétences scolaires :

- Se fixer des objectifs réalistes et se donner des moyens de les atteindre
- Reconnaître leurs progrès et devenir leur propre source de valorisation
- Manifester de plus en plus d'autonomie, de motivation et apprendre à se dépasser

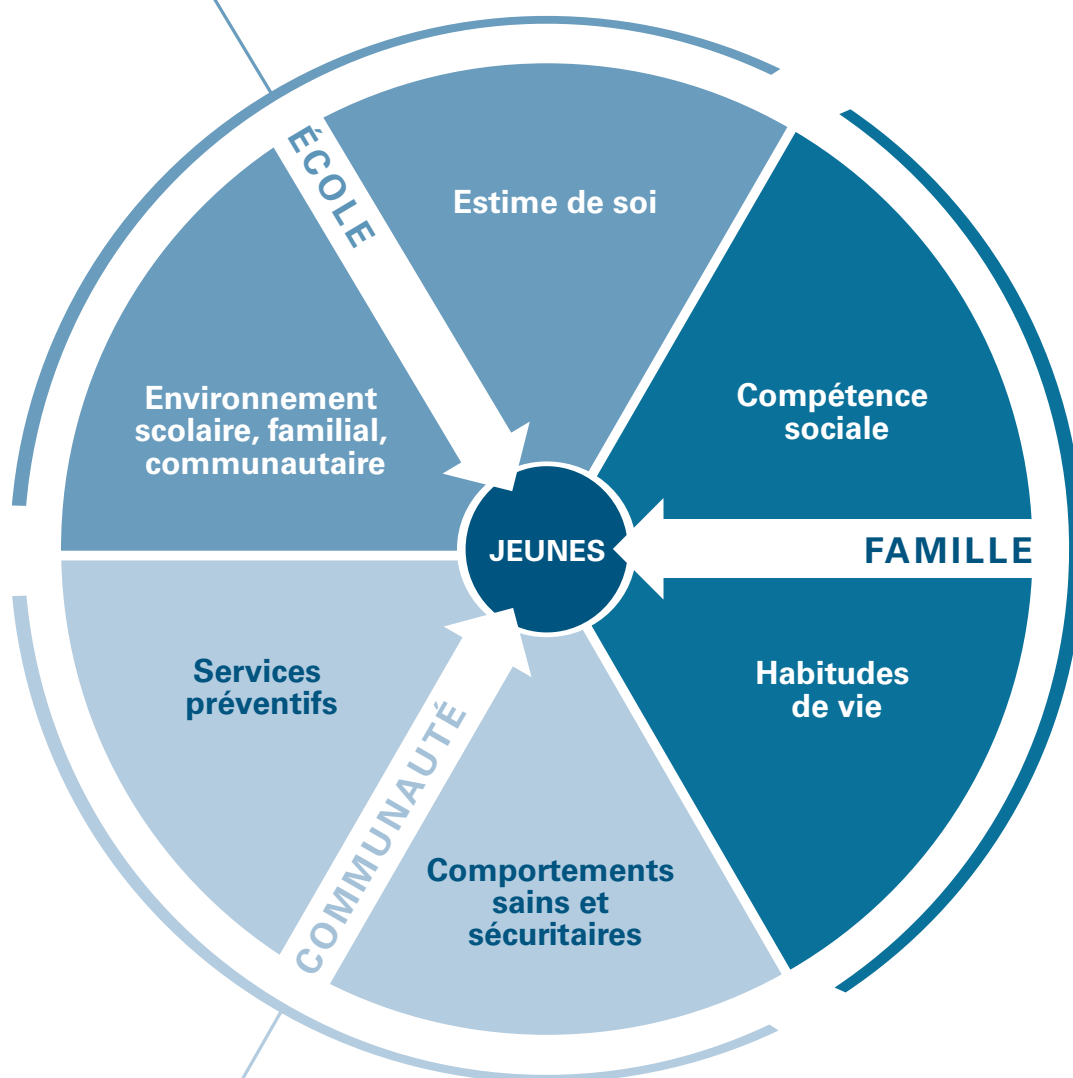
CONTRIBUTION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX :

- Expertise-conseil pour les actions appropriées en matière de promotion de la compétence sociale
- Accompagnement des parents par le biais d'ateliers de soutien aux habiletés parentales
- Collaboration au projet de médiation par les pairs

Principales actions pour 3 ans		Indicateurs
Estime de soi Compétence sociale Environnement familial Environnement pédagogique	Développement de stratégies de résolution de problèmes avec les élèves et utilisation de ces stratégies dans la vie quotidienne, en classe et à la maison avec leurs parents : lien avec les objectifs 2.2, 2.3 et 2.5	• Pourcentage des élèves ayant utilisé des stratégies de résolution de problèmes
	Promotion auprès des parents des stratégies de résolution de problèmes enseignées à l'école et facilitation de leur utilisation dans la vie quotidienne à la maison	• Nombre de parents ayant assisté aux rencontres à l'école pendant lesquelles les élèves ont réalisé des mises en situation illustrant les stratégies
	Ateliers de soutien aux habiletés parentales offerts par la Maison de la famille en collaboration avec le CSSS : lien avec les objectifs 1.2 et 2.1	• Nombre de parents participants • Noms des responsables
	Mise en place d'un projet de médiation par les pairs : lien avec les objectifs 2.1 et 2.5	• Pourcentage des élèves ayant participé au projet • Nombre et type de personnes responsables du projet
Structurer son identité		Résoudre des problèmes
		Coopérer
		Communiquer de façon appropriée

Figure 1 Actions du plan de réussite de l'école Lajoie et liens avec l'approche École en santé

• Perfectionnement des enseignants • Situations d'apprentissage et projets • Parrainage des nouveaux enseignants • Portfolio • Interventions/élèves en difficulté • Plan d'intervention et plan de services individualisé • Conseil de coopération • Conseil des élèves • Concours du balai d'or • Projet des écoles vertes (Brundtland) • Règles de conduite et mesures de sécurité	• Médiation par les pairs • Bulletin d'information pour les parents fait par les élèves • Politique alimentaire • Récréations actives • Soutien à l'équipe de handball • Devoirs actifs • Cour d'école sécuritaire • Grille d'autoévaluation des élèves • Affichage des réalisations dans les classes et dans l'école • Événements de reconnaissance • Programme Fluppy
• Plan de services individualisé • Ateliers de soutien aux habiletés parentales • Médiation par les pairs • Sondage sur les TIC • Formation des parents sur l'utilisation d'un ordinateur	• Modalités d'accès à des ordinateurs • Projet des écoles vertes (Brundtland) • Exposition des réalisations des enfants • Offre de petits déjeuners • Dégustations, ateliers de cuisine • Cuisines collectives • Événements de reconnaissance



- Plan d'intervention et plan de services individualisé
- Ateliers de soutien aux habiletés parentales
- Participation au sondage sur les TIC
- Participation à la formation sur l'utilisation d'un ordinateur
- Utilisation accrue de l'ordinateur

- Participation à l'école (ex. : bénévolat pour les petits déjeuners, aide à l'aménagement de la cour d'école, témoignages d'expériences)
- Accompagnement des enfants
- Cuisines collectives
- Activités sportives et culturelles avec les enfants
- Programme Fluppy

Le calendrier annuel pour trois ans

Dans le tableau suivant, les actions à accomplir chaque année sont énumérées sous la rubrique « Ans 1-2-3 », pour chaque mois. Lorsque des actions s'ajoutent lors de la deuxième et de la troisième année du plan de réussite, celles-ci sont énumérées sous la rubrique « Ans 2-3 ». Parfois des actions sont mises de l'avant seulement la troisième année; elles sont alors mentionnées sous la rubrique « An 3 ».

	Orientation 1 : Placer l'élève au centre de ses apprentissages	Orientation 2 : Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire	Orientation 3 : Développer l'estime de soi de l'élève
Août	ANS 1-2-3 Mise à jour des formations : • pédagogie par projets • apprentissage coopératif Rencontres des équipes-cycles : • établir le calendrier des rencontres pour l'année • planifier les situations d'apprentissage et les projets par cycle en rapport avec les orientations du projet éducatif, par exemple les règles de conduite, les saines habitudes de vie ou l'environnement Adaptation de l'enseignement aux besoins différenciés des élèves	ANS 1-2-3 Assemblée générale du personnel : • appropriation des règles de conduite et des mesures de sécurité • présentation des projets de l'école (petits déjeuners, concours du balai d'or, programme Fluppy, récréations organisées, équipe de handball) Application cohérente des règles de conduite et des mesures de sécurité	ANS 1-2-3 Développement de l'estime de soi et de la compétence sociale à travers les situations d'apprentissage (voir orientation 1)
	ANS 2-3 Planification des situations d'apprentissage et des projets par cycle en intégrant les TIC	ANS 2-3 Ajout du réseau des écoles vertes Brundtland à la présentation des projets de l'école	ANS 2-3 Planification des situations d'apprentissage et des projets par cycle en intégrant les TIC
	AN 3 Mise à jour de la formation sur le portfolio	AN 3 Ajout de la médiation par les pairs à la présentation des projets de l'école	

	Orientation 1 : Placer l'élève au centre de ses apprentissages	Orientation 2 : Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire	Orientation 3 : Développer l'estime de soi de l'élève
Septembre	ANS 1-2-3 Identification par l'enseignant des champs d'intérêt, des styles d'apprentissage de ses élèves (utilisation du sociogramme, de grilles, de sondages) Rencontres entre la direction, le personnel des services complémentaires, les enseignants et les parents au sujet des besoins des élèves en difficulté Préparation des plans d'intervention et des plans de services individualisés, lorsque requis	ANS 1-2-3 Mise en place : • des règles de conduite et des mesures de sécurité (cohérence entre la classe, l'école, les services des dîneurs et le service de garde) • des règles de gestion de classe avec les élèves • des petits déjeuners, du concours du balai d'or, du programme Fluppy • de l'organisation des récréations, de l'équipe de handball Envoi d'un communiqué aux organismes au sujet des règles de conduite et des mesures de sécurité Soirée d'information pour les parents : présentation des règles de conduite par les élèves	ANS 1-2-3 Diffusion et harmonisation des règles de fonctionnement, en cohérence avec les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'école (code de vie); signature du code de vie par les parents en signe de leur engagement
		AN 3 Mise en place du projet de médiation par les pairs	
Octobre	ANS 1-2-3 Travail en équipes-cycles : recherche de solutions pour les élèves qui éprouvent des difficultés	ANS 1-2-3 Mise en place : • du conseil de coopération dans chaque classe • du conseil des élèves au 3^e cycle • du conseil d'établissement • de l'organisme de participation des parents (OPP) • de la politique alimentaire de la commission scolaire	ANS 1-2-3 Organisation d'un coin de la fierté dans chaque groupe Identification d'un nom et d'un slogan pour chaque classe ou pour l'école avec l'aide du conseil des élèves Révision des règles de l'apprentissage coopératif avec les élèves Organisation d'expositions, de spectacles, d'événements de reconnaissance mettant en valeur les réalisations des jeunes Information des parents sur les ateliers de soutien aux habiletés parentales

	Orientation 1 : Placer l'élève au centre de ses apprentissages	Orientation 2 : Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire	Orientation 3 : Développer l'estime de soi de l'élève
Octobre	ANS 2-3 Mise sur pied d'un système de parrainage pour les nouveaux enseignants : - organiser les dyades (sur une base volontaire) - planifier et tenir des rencontres Organisation d'un café pédagogique pour présenter à l'équipe-école une démarche de mise en place du portfolio	ANS 2-3 Devoir actif proposé aux élèves à chaque mois, en sollicitant la collaboration des parents Inscription au réseau des écoles vertes Brundtland afin d'identifier, d'amorcer et de renforcer des actions au sein de la classe et de l'école en rapport avec la communauté et le monde	
Novembre	ANS 1-2-3 Formations : - utilisation des TIC - différenciation pédagogique Rencontres de parents : - rencontre en présence de l'élève - suivi du plan d'intervention (s'il y a lieu) Stands d'information sur les services d'accompagnement pour les parents et offre d'ateliers de soutien aux habiletés parentales	ANS 1-2-3 Ateliers de soutien aux habiletés parentales AN 1 Planification, au conseil d'établissement, de l'aménagement de la cour de l'école, en collaboration avec la communauté	ANS 1-2-3 Organisation d'un coin de la fierté dans chaque classe Identification d'un nom et d'un slogan pour chaque classe ou pour l'école avec l'aide du conseil des élèves Révision des règles de l'apprentissage coopératif avec les élèves Organisation d'expositions, de spectacles, d'événements de reconnaissance mettant en valeur les réalisations des jeunes Information des parents sur les ateliers de soutien aux habiletés parentales Organisation d'une rencontre de parents : exposition et présentation des travaux des élèves
	ANS 2-3 Rencontres de parents en présence de l'élève et présentation de son portfolio	AN 2 Mise en application du plan retenu pour l'aménagement de la cour de l'école, en collaboration avec la communauté Augmentation du nombre de parents bénévoles pour les petits déjeuners Intensification du volet animation lors des petits déjeuners	

	Orientation 1 : Placer l'élève au centre de ses apprentissages	Orientation 2 : Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire	Orientation 3 : Développer l'estime de soi de l'élève
Novembre	AN 3 Conférence de l'Association PANDA (pour les élèves avec troubles déficitaires de l'attention)	AN 3 Suivi, en collaboration avec la communauté, de l'aménagement de la cour de l'école afin qu'elle demeure sécuritaire Organisation d'ateliers de cuisine pour les enfants et les parents, en collaboration avec le service de garde Poursuite du volet animation des petits déjeuners Participation à un projet de cuisine collective	
Décembre	AN 1 Élaboration et réalisation du sondage sur les TIC : • accès à un ordinateur à la maison (élèves) • besoins des parents relatifs à l'utilisation d'un ordinateur et à la formation	ANS 1-2-3 Organisation d'une dégustation de fruits et légumes pour les parents Préparation, par les élèves, d'un bulletin sur les habitudes de vie et diffusion auprès des parents Révision de l'organisation des récréations (en fonction de la saison hivernale)	
Janvier	AN 1 Analyse des résultats du sondage sur les TIC avec la participation des élèves	ANS 1-2-3 Assemblée générale du personnel : • rappel des règles de conduite et des mesures de sécurité Évaluation des projets de l'école en cours	ANS 1-2-3 Rencontre des équipes-cycles : • Préparation des grilles d'auto-évaluation en rapport avec les buts et les défis des élèves Mises en situation, jeux de rôles, productions orales et écrites qui « parlent de moi », en classe, en rapport avec les situations d'apprentissage (voir orientation 1)

	Orientation 1 : Placer l'élève au centre de ses apprentissages	Orientation 2 : Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire	Orientation 3 : Développer l'estime de soi de l'élève
Janvier	ANS 1-2-3 Rencontres des équipes-cycles : - évaluation de la première partie de l'année - planification des situations d'apprentissage et des projets intégrant les TIC en rapport, notamment, avec : - l'alimentation - l'activité physique - l'environnement Offre aux parents de séances de formation sur l'utilisation d'un ordinateur par des organismes de la communauté et facilitation de l'accès à des ordinateurs	ANS 1-2-3 Réalisation et suivi des projets de l'école (ex. : petits déjeuners, concours du balai d'or, programme Fluppy, récréations organisées, conseils de coopération et conseil des élèves, aménagement de la cour d'école, politique alimentaire)	
Février	ANS 1-2-3 Suivi des formations : - utilisation des TIC - différenciation pédagogique Rencontres individuelles de parents : - rencontre en présence de l'élève - suivi du plan d'intervention (s'il y a lieu)	ANS 1-2-3	ANS 1-2-3 Exposition et présentation des travaux des élèves aux parents
Mars	ANS 1-2-3 Organisation d'un café pédagogique : partage de moyens portant sur la prise en compte des besoins différenciés des élèves ou sur l'aide des élèves qui éprouvent des difficultés dans leur parcours scolaire	ANS 1-2-3 Révision des règles de conduite et des mesures de sécurité pour adoption au conseil d'établissement en mai Projet sur l'alimentation : - organisation d'un goûter pour les parents - conférences, ateliers, dépliants d'information préparés et présentés par les élèves	ANS 1-2-3 Témoignages de parents dans les classes

	Orientation 1 : Placer l'élève au centre de ses apprentissages	Orientation 2 : Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire	Orientation 3 : Développer l'estime de soi de l'élève
Avril-Mai	ANS 2-3 Organisation d'un café pédagogique : partage de moyens portant sur la prévention (intervention rapide) Rencontres de parents au sujet des projets réalisés par les enfants	ANS 1-2-3 Révision de l'organisation des récréations Projet sur l'activité physique : • inviter les parents aux cours d'éducation physique • conférences et ateliers préparés et présentés par les élèves aux parents ANS 2-3 Projet d'embellissement de la cour d'école réalisé par les enfants, les parents et la communauté	ANS 1-2-3 Témoignages de parents dans les classes
Juin	ANS 1-2-3 Assemblée générale du personnel : • évaluation du plan de réussite • planification de l'année suivante	Organisation, en collaboration avec le conseil d'établissement, d'une fête de fin d'année pour le personnel, l'organisme de participation des parents et les membres de la communauté	

5

L'évaluation du plan de réussite

L'école Lajoie s'est dotée d'une démarche d'évaluation de son plan de réussite.

Dans un premier temps, on vérifiera chaque année si les actions ont été mises en œuvre.

Dans un deuxième temps, on examinera si les objectifs ont été atteints en fonction des indicateurs choisis, ce qui donnera un aperçu des résultats des actions au bout de trois ans.

Dans un troisième temps, des ajustements, tant dans la mise en œuvre que dans les moyens pour atteindre les objectifs, seront apportés au besoin, afin d'améliorer de façon continue le plan de réussite de l'école.

Orientations	Objectifs	Actions	Indicateurs	Réalisation des actions				Atteinte des objectifs en fonction des indicateurs		
				An 1	An 2	An 3	Commentaires ou ajustements	Modes d'évaluation	Résultats	Commentaires ou ajustements

École en Santé